

Charte du programme Manufacto

À joindre obligatoirement signée au dossier de candidature en chargeant le document (en PDF) via le formulaire de candidature en ligne.

Vocabulaire spécifique

Trio : enseignant référent, artisan et assistant

Séance : séquence de deux heures d'ateliers avec les élèves (le programme comporte douze séances)

Équipe Manufacto : équipes de la Fondation d'entreprise Hermès et des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Coordinateur territorial : référent Manufacto d'un territoire donné

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME MANUFACTO

Contexte

Le programme Manufacto s'inscrit dans la progression pédagogique de la classe engagée, en cohérence avec le projet d'établissement.

Durant toute la durée du programme, votre contact privilégié est le référent Manufacto de votre académie (coordinateur territorial).

Candidature

Une seule classe d'un même établissement peut participer à Manufacto sur la même année. Manufacto est un programme pluridisciplinaire, qui peut être porté par plusieurs enseignants, mais un seul doit être désigné comme référent. Un seul objet sera fabriqué par l'équipe du ou des enseignants participants.

Planification

Le programme Manufacto démarre entre octobre et novembre et est constitué de douze séances sur un rythme régulier, choisi par le trio, idéalement hebdomadaire ou bimensuel.

Le créneau horaire dédié au programme doit être fixe : même créneau horaire toutes les semaines ou toutes les deux semaines.

L'équipe pédagogique conserve la responsabilité de la classe engagée dans les activités du programme Manufacto et veille au bon déroulement des séances.

RÔLE ET ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Accueil des intervenants externes

L'équipe pédagogique s'engage à faciliter l'accueil des intervenants extérieurs (trios, livreurs, équipe Manufacto, journalistes, etc.).

Réunion d'information

Avant le démarrage des séances en classe, une réunion d'information et de formation est prévue par l'équipe Manufacto pour les enseignants, les artisans et les assistants du programme. La présence de l'enseignant référent est obligatoire.

Plateforme Manufacto et calendrier des séances

Le trio s'engage à transmettre en temps voulu à l'équipe Manufacto les calendriers d'interventions et à les mettre à jour, ceci afin de faciliter les visites par l'équipe Manufacto, les équipes académiques.

L'enseignant référent, comme chaque membre du trio, doit prévenir directement les autres membres du trio en cas d'empêchement et / ou de changement de planning et en informer le coordinateur territorial.

Le trio s'engage à s'inscrire et à renseigner les informations requises pour le déroulement du programme sur la plateforme Manufacto dédiée, dont l'adresse sera communiquée aux participants.

Demi-groupes

L'équipe pédagogique doit anticiper les quatre séances du programme qui se déroulent en demi-groupe et la gestion des élèves de l'autre demi-groupe si besoin.

Carnet de bord

L'enseignant accompagne les élèves dans la rédaction du carnet de bord servant de support au programme.

Trombinoscope

L'enseignant référent fournit aux intervenants extérieurs (artisans et assistants) le trombinoscope de la classe.

Règlement et sécurité

Le règlement de l'établissement scolaire et les règles de sécurité s'appliquent à toutes les activités menées dans le cadre du programme Manufacto, quel que soit le lieu où se déroulent les séances.

L'enseignant référent s'engage à rappeler aux élèves les règles de vie en atelier pour assurer la sécurité en classe.

LOGISTIQUE ET MATÉRIEL

Espace de travail

L'équipe pédagogique doit mettre à disposition une salle adéquate, disposant d'un point d'eau, d'une réserve ou d'un lieu de stockage proche ou attenant.

Kits d'outils et de matières

L'équipe pédagogique est responsable de la réception des kits d'outils et de matières confiés par la Fondation d'entreprise Hermès, de leur entretien, de leur stockage, de leur inventaire à la réception et au retour. À la fin du programme, les kits confiés seront récupérés par la Fondation d'entreprise Hermès.

L'équipe pédagogique communique au coordinateur territorial un contact au sein de l'établissement pour la bonne réception des kits le jour de la livraison.

Le matériel est prévu pour trente-trois personnes, élèves et chaque membre du trio compris. Si la classe est supérieure à trente élèves, il est du ressort de l'équipe pédagogique de prévenir l'équipe Manufacto avant le démarrage du programme.

COMMUNICATION

Toute communication de l'établissement (réseaux sociaux, site internet, blogs, etc.) sur sa participation au programme est possible et encouragée. Elle se prépare en faisant valider en amont la publication au coordinateur territorial.

Manufacto donne naissance à des productions d'élèves telles que les objets et les carnets de bord : toutes ces productions sont susceptibles d'être valorisées par l'équipe Manufacto sur différents supports et lors de divers événements des partenaires du programme.

Toute éventuelle sollicitation, relative à Manufacto, auprès de l'établissement ou de l'équipe pédagogique par la presse (interview, article, reportage en classe...) doit être signalée en amont au coordinateur territorial.

Dans le cadre de la valorisation et de la communication du programme, une attestation de droit à l'image de chaque participant (professeurs et élèves) est demandée et signée dès le démarrage du programme en classe.

Le non-respect de cette chartre peut amener l'équipe Manufacto à suspendre la participation de l'établissement au programme pour l'année en cours.

Signature de l'enseignant référent :

Pour le premier degré

Merci d'apposer en complément, la signature de l'IEN de circonscription :

Signature du chef d'établissement :